

Un an d'autogestion en Algérie

Le premier anniversaire des décrets de mars 1963 sur l'Autogestion va coïncider en Algérie avec la tenue du Congrès des travailleurs du Secteur autogéré industriel. Un premier bilan va donc être dressé de cette expérience révolutionnaire. Tout comme lors du Congrès des Paysans du Secteur agricole autogéré on ne peut douter que ce congrès démontrera l'attachement profond des masses ouvrières à l'Autogestion.

On se rappelle comment l'Autogestion est apparue en Algérie. A peine la victoire pour l'indépendance acquise on assista en quelques semaines au départ massif des colons européens effrayés par les conséquences éventuelles que les actes criminels de l'O.A.S. pouvaient faire naître. Complices de fait avec l'O.A.S. et premiers profiteurs des 130 années de domination coloniale ils ne pouvaient s'adapter à la nouvelle réalité : les Algériens maîtres de leurs sort dans une Algérie libre.

Le départ de ces dizaines de milliers de colons, possédants divers, créa une vacance dans de nombreux domaines de l'industrie et de l'agriculture. Le vide fut vite rempli. Spontanément, les travailleurs remirent en route usines et fermes abandonnées. L'impulsion était donnée pour de nouvelles structures, pour de nouveaux rapports de production. Ainsi naquirent les « Comités de Gestion ».

BEN BELLA A COMPRIS ET ASSURE L'ACTION SPONTANÉE DES MASSES

Seule personne n'attendait ces « comités de gestion ». De nombreux militants révolutionnaires algériens voyaient ce mouvement comme un phénomène limité, et n'y étant pas préparés ne comprirent pas immédiatement toutes ses implications. Ce fut le mérite historique de Ben Bella d'en saisir très vite le dynamisme et toute l'importance pour l'avenir socialiste de la révolution. En effet, il y avait un choix à faire dont dépendait dans une large mesure le développement progressiste ou l'arrêt dans la démolition du processus révolutionnaire.

Où bien les « Comités de Gestion » étaient laissés de côté, abandonnés à la prolifération des intérêts particuliers, isolés face au secteur privé, en butte à une administration bureaucratique imprégnée d'« esprit bourgeois ». Et dans ce cas ils ne pouvaient que périr, dégénérer et succomber à plus ou moins longue échéance.

Où bien les « Comités de Gestion » étaient pris comme un levier de mobilisation révolutionnaire et considérés comme la base naturelle du nouveau pouvoir à installer. Dès lors, leur existence était assurée et le résultat final extrêmement fécond comme chaque fois que l'on a fait confiance aux masses.

C'est en choisissant le second terme de cette alternative que l'équipe Benbelliste s'affirma comme la direction œuvrant réellement à l'issue socialiste de la révolution.

Les décrets de mars 1963 consacrent enfin l'acquis des « Comités de Gestion » et leur assurent le cadre à l'intérieur duquel ils vont pouvoir mûrir et devenir l'élément dynamique de la révolution algérienne. Les décrets s'articulent à partir des principes suivants :

1° « l'économie de l'Algérie nouvelle évoluera en tant qu'économie planifiée largement nationalisée mais nullement étatisée dans son ensemble. »

2° les entreprises d'Autogestion seraient des entreprises nationalisées, c'est-à-dire appartenant à la collectivité nationale tout entière, non étatisées mais socialisées.

Ceci devant aboutir à un réel progrès économique évitant la sclérose bureaucratique et assurant l'évolution socialiste sociale et non étatique de l'Algérie nouvelle.

L'Assemblée des Travailleurs, les Conseils des Travailleurs, les Comités de Gestion, le Président, le Directeur, constituant les organismes de l'Autogestion.

L'ouverture socialiste visée par ces décrets était clairement énoncée par Ben Bella dans sa déclaration liminaire du 16 avril 1963 : « Ces mesures, d'autre part,

dans leur prolongement dynamique, visent à permettre l'organisation rationnelle planifiée de l'ensemble de notre économie et le développement rapide et harmonieux de notre pays. Dans leur ensemble, elles jettent les bases d'une organisation progressivement socialiste de notre pays, telle que la prévoit le programme de Tripoli et telle que notre peuple la désire ardemment. »

DES OBSTACLES RESTENT SUR LA VOIE DU SOCIALISME

Cependant, croire que depuis cette date, nantie des décrets de mars 1963, l'Autogestion va son chemin sans embûches serait réduire la marche de la révolution à une époque radieuse. Il n'en est rien et les obstacles ne manquent pas (1). Rappelons-en les principaux. Les propres faiblesses des masses provenant de l'héritage colonial, telle l'absence de culture technique et générale, la résistance des anciennes classes possédantes ; et le bureaucratisme qui sans cesse tend à s'accroître tout le pouvoir en limitant les initiatives de la base.

Aussi peut-on s'attendre à voir les travailleurs du secteur autogéré industriel venir à la tribune de leur congrès dénoncer, comme leurs frères paysans en octobre 1963, les difficultés diverses qu'ils rencontrent.

Pour les comprendre et les vaincre, ces difficultés, il faudra s'attaquer à leurs causes. Une des plus importantes provient de l'entourage de l'autogestion. L'Algérie n'est pas un Etat socialiste, ou pour dire plus juste un Etat ouvrier. L'Algérie est en transition vers le socialisme sous la conduite de son gouvernement paysan-ouvrier. Cela signifie que la plus grande partie de son économie n'est pas encore passée sous la direction de la collectivité nationale.

En particulier, on est encore dans l'attente des mesures absolument indispensables, tels qu'une réforme agraire radicale, la nationalisation du commerce extérieur, un système bancaire aux mains de l'Etat. Les décrets de mars qui avaient prévu une banque pour l'industrie et une banque pour l'agriculture centralisant les opérations financières des Comités de Gestion, n'ont pas encore trouvé leur application dans ce domaine.

C'est là un retard préjudiciable aux intérêts révolutionnaires de l'Algérie et qui entraîne l'exigence d'une « relance nécessaire ».

Quelle devrait être cette relance ? Sous quelles formes elle devrait s'effectuer ?

Actuellement il devient indispensable d'annoncer et formuler :

A) un plan économique national à court terme ;

B) l'épuration démocratique de l'administration, du Parti, des syndicats et de toutes les organisations nationales. Par la désignation par les collectifs de travailleurs des militants méritant d'être membre du Parti et l'élection au vote secret des organismes de direction du Parti, entre autres.

C) des mesures d'austérité générale réelle frappant très lourdement les importations de luxe, les hauts salaires et revenus, tout en élargissant les services sociaux gratuits ou bon marché pour les couches les plus déshéritées du pays.

Voilà des objectifs que les éléments les plus conscients et les plus avancés du FLN, de l'UGTA, de la révolution algérienne devraient faire triompher le plus vite possible.

Le Congrès de l'Autogestion industrielle d'une part, le Congrès du FLN d'autre part, devraient être d'importantes étapes sur cette voie. Les innombrables masses, les militants prêts à tous les sacrifices qui œuvrent pour l'issue socialiste attendent de leur direction révolutionnaire qu'elle leur en montre la voie.

G. MARQUIS.

(1) Une étude très riche sur l'expérience de l'autogestion en Algérie est parue dans le n° 3 de la revue « Sous le drapeau du Socialisme ». On s'y reportera avec profit.

GABON : COLONIE FRANÇAISE

La petite expédition militaire française au Gabon, aux fins de rétablissement du gouvernement de Léon Mba, est une grande affaire.

Depuis la fin de la guerre d'Algérie, l'impérialisme français n'était pas intervenu militairement, pour imposer une solution politique de son choix, dans ce qui fut son empire colonial. La préoccupation de de Gaulle est grande, au contraire, de jouer le décolonisateur, le protecteur des jeunes Etats indépendants, voire le libéral à l'égard des régimes que se donnent les peuples, quels qu'ils soient. La reconnaissance de la Chine populaire, et la proposition d'une solution neutraliste au Sud Vietnam allait dans le sens de cette attitude diplomatique. Il a suffi pourtant d'un renversement de pouvoir dans un pays de moins d'un demi-million d'habitants pour que ce masque tombe.

Et que tombe en même temps celui de l'« indépendance accordée ». En fait, ces pays, qui n'ont pas conquis leur indépendance politique par une lutte de masses, ne sont que des semi-colonies où les populations continuent à subir l'exploitation féroce de trusts « occidentaux », avec, pour toute différence, le remplacement de l'administrateur et de l'officier français par des laquais indigènes. Le bâton impérialiste reste proche. De Dakar, de Brazzaville, les troupes françaises peuvent être aéroportées dans tous les coins de l'Afrique où les intérêts des monopoles sont en danger. Les événements du Gabon viennent de mettre cela crûment en lumière.

Mais, il y a eu d'autres coups d'Etat en Afrique (au Togo, au Congo) ; pourquoi l'intervention ici et non là.

D'abord parce que les intérêts monopolistes y sont énormes par rapport à la population d'un des pays les moins peuplés d'Afrique (1,6 habitant au km²) et que les risques semblaient minces devant une armée qui compte entre 400 à 600 hommes.

Pour ce qui est des intérêts, qu'on en juge : un million de tonnes par an d'un bois précieux, l'okoumé ; du fer, du manganèse (pour ces deux métaux, des gisements les plus importants du monde, et d'une teneur des plus élevées) ; du pétrole, et... de l'uranium. Celui-ci est exploité par la Compagnie des mines d'uranium de Franceville (20 % du capital appartiennent au Commissariat français à l'énergie atomique, et 40 % au groupe Rothschild : COFIMER, Pennaroya, Kuhlman, Française des mines d'uranium). Pour le manganèse, le capital français est associé à l'U.S. Steel Corporation (groupe Morgan). L'exploitation, le transport, la commercialisation de toutes ces richesses fabuleuses sont partagés par des trusts français, américains et européens, parmi lesquels il faut citer La Compagnie financière de Suez, Unilever, un consortium des trusts sidérurgiques de la Communauté Européenne Charbon-Acier, le Crédit Lyonnais, la Deutsch Bank, la Banque de Paris et des Pays-Bas, etc. ; tous les vautours. (Pour plus de détails se reporter au numéro 56 de Révolution africaine, à qui nous empruntons ces renseignements).

Une petite colonie d'Européens administrée cette mise au pillage du continent africain, en jette les miettes aux Léon Mba et à ses acolytes — au demeurant gens fort bon marché — pendant que la population végète dans une effroyable misère. Le Gabon n'est pas de ces pays sous-développés où la démographie pose un problème : la mortalité y dépasse la natalité.

On comprend dès lors pourquoi un changement de régime a provoqué l'intervention française. Bien que les leaders oppositionnels J.H. Aubame ou Germain Mba n'aient pas mis en cause les assises sociales de l'Etat ; bien qu'ils se soient proposés simplement de remplacer un tyranneau illettré et ses séides par des hommes plus sensibles aux souffrances populaires et décidés à louer plus cher aux impérialistes la poule aux œufs d'or que constitue leur pays ; bien qu'ils aient sollicité la compréhension du pouvoir gaulliste, les vrais maîtres du Gabon n'ont pas voulu prendre de risques. Ceux-ci se moquent de la grande stratégie gaulliste. L'intervention française est de même type

que celle que l'United Fruit fit engager aux Etats-Unis contre la révolution guatémaltèque. L'Etat bourgeois (quelle que soit sa forme politique) y montre son essence de détachement armé du grand capital.

Le gouvernement de Gaulle a tenté de justifier son intervention par des accords de défense conclus avec le Gabon et avec dix autres Etats africains. La plupart de ceux-ci (Madagascar, le Niger, le Centrafrique) ont approuvé l'expédition. Mais il est clair que des accords de défense ne peuvent avoir un sens qu'en fonction d'une « agression » extérieure. Des accords de défense contre la subversion sociale, contre la révolution sont, en langage clair, des accords de dépendance, de violation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, des accords contre-révolutionnaires, du colonialisme indirect. Sentant la faiblesse de l'argument, Diouri Hamani, président de la République du Niger, a cru bon de tenter de le renforcer en mettant en accusation « quelques officiers », constituant une « caste privilégiée » et mal décolonisée. Or, si de tels militaires existent en Afrique (par exemple au Congo-Léopoldville, autour du sinistre Mobutu), que penser de leur maintien en fonction, et plus encore, de la représentativité de gouvernements qui peuvent être à leur merci et ne peuvent trouver dans un pays, où il n'y a tout de même qu'un soldat pour mille habitants, de défenseurs suffisants dans le peuple ? Bien évidemment, la réponse est qu'il s'agit de gouvernements de fantoches et de valets des trusts internationaux, car là où le pouvoir ne peut entretenir une armée de conscription sérieuse encadrée d'officiers loyaux, il peut toujours créer des milices populaires — sauf s'il doit craindre plus leurs fusils que ceux des condotières.

L'argument de Diouri Hamani se retourne contre lui, et ne fait qu'appor-ter la preuve de son identité de situation avec Léon Mba. Comme lui, il a besoin du gendarme français pour le protéger contre le peuple de son pays dont il est l'instrument de l'exploitation néo-coloniale. Ces dirigeants africains des pays à l'indépendance « accordée » sont des traités à l'Afrique, bien plus proches de leurs devanciers, les routelets-marchands d'esclaves, que des révolutionnaires comme Lumumba ou Ben Bella.

A l'inverse, tous les Etats qui, en Afrique, jouissent d'une réelle indépendance politique ont protesté contre la sanglante intervention française, reprenant la « politique de la canonnière » (1).

Regrettons les lâches silences, et en particulier, celui de la Chine — diplomatique — mais qui est peu conforme aux principes de qui se pose en champion de la révolution mondiale contre l'impérialisme (qui n'est pas américain — encore que, comme nous l'avons vu, l'impérialisme yankee soit partie prenante au Gabon).

Le coup d'Etat du Gabon a souffert, en tout état de cause, de n'avoir été qu'un putsch, mal appuyé sur les masses. Sa légitimité, toutefois, s'est démontrée dans les manifestations qui ont suivi son échec. Encore une fois, la politique du bâton aura tout de même préparé des lendemains cuisants aux colonialistes. L'échec du soulèvement du 17 février aura permis une prise de conscience ; elle ouvrira la voie de la libération du Gabon, dans le cadre du vaste mouvement révolutionnaire qui continue à emporter l'Afrique.

M. DERVAL.

(1) L'intervention française a fait plusieurs dizaines de morts gabonais. Deux soldats français sont aussi tombés pour Rothschild.

ABONNEMENT — 1 an : 10 F
● Sous pli fermé : 15 F ● De soutien : 20 F ● C.C.P. 19.591.39
Paris

Nos bureaux sont ouverts tous les jours ouvrables, de 15 heures à 19 heures, 21, rue d'Aboukir Paris-2^e - Tél. : GUTenberg 06-57.

Le gérant : G. DAVY

Imp. « E.P. », 232, r. de Charenton Paris-12^e